

(à compléter)

QUELQUES NOTIONS SUR L'ESPACE FRANÇAIS.

I. DECOURPAGES DU TERRITOIRE ET TAUX DE PEUPLEMENT.

Plus les Français témoignent d'une mobilité croissante (ils déménagent, aussi, plus souvent que les Hollandais), plus ils perçoivent clairement à quel point les multiples parties du territoire formant l'Hexagone sont diverses, ses régions inégalement desservies et différemment équipées.

Tous les pays ouest-européens se caractérisent par une tertiarisation progressive. Désormais, il y a davantage de personnes travaillant dans le secteur de la santé que dans l'agriculture, plus dans l'enseignement que dans l'artisanat, plus dans les télécommunications que dans la métallurgie ? La conséquence en est qu'une part très importante de la population vit et travaille dans les agglomérations urbaines.

La France connaît un découpage administratif dont les fondements datent des années cinquante: les régions de programme (au nombre de 22 plus 4 autres non-métropolitaines) qui sont venues compléter les 96 départements (en 1790, année de leur création, ils étaient 80) en s'y superposant et qui devaient remplacer avantageusement les 34 provinces d'antan (de l'Ancien Régime avant 1789). Le terme de programme fait référence à des conceptions nouvelles sur l'aménagement du territoire et sur le lancement de projets économiques de grande envergure. Ont fait problème dès l'entrée en vigueur de la division de la France en régions en 1972: La Haute-Normandie et la Basse-Normandie, d'une part, et les frontières de la Bretagne et des Pays de la Loire. (Les départements, estimait-on, ne sauraient plus prétendre à un rôle unificateur autour d'idées futures à mettre en pratique dans la société française moderne).

Cependant, le concept de région tout court a résisté à l'usure qu'apporte le temps. Dans les paragraphes qui suivent la région n'est pas entendue dans le sens de région de programme. Dans un pays économiquement et industriellement avancé comme la France, les régions ne sont ni des espaces physiques, ni des provinces historiques; les divisions naturelles ne sont plus un facteur important dans l'organisation territoriale, les divisions politiques du passé non plus, tant l'industrialisation et la tertiarisation primordiales ont changé radicalement le pays. Maintenant ce sont des espaces à caractère économique ayant une certaine économie en ce qui concerne les services offerts aux ménages et aux entreprises. Dans des esquisses récentes établies par DATAR, les planificateurs songent même à un découpage orienté davantage sur une carte de l'Europe qui serait à redessiner et où chaque pays apporterait un ensemble réduit de régions, qui doivent être de taille à se mesurer aux autres grandes régions européennes. En voici les contours pour la France:

Pour le moment, tournons-nous vers les régions telles qu'elles existent dans l'esprit des Français et signalons un certain nombre de traits originaux de la France.

1. la configuration physique du territoire:

D'après des normes européennes, la France est assez étendue: 545 000 km²; Brest-Strasbourg, c'est 900 km à vol d'oiseau, Dunkerque-Perpignan 920 km. Elle est deux fois plus grande que l'Italie ou que tout le Royaume-Uni, elle est bien plus grande que l'Allemagne réunifiée. Sa situation sur l'isthme le plus étroit de l'Europe est favorable, elle a une grande longueur de côtes, deux façades maritimes importantes (l'Atlantique, la Méditerranée). Le pays présente un relief modéré; il y a bien des reliefs importants mais ils sont entrecoupés de plaines, de seuils et de couloirs.

2. l'évolution démographique et économique:

Actuellement la France compte 58,7 millions d'habitants (nettement moins que l'Allemagne, moins que l'Italie et le Royaume-Uni). Elle est au 20^e rang des nations du monde pour la population et avec environ 110 habitants au km², elle est relativement peu peuplée (la Hollande: 420). Paris mis à part, seule la région de programme du Nord soutient la comparaison avec les voisins proches de l'Europe. Il existe même une bande de très faible densité de la population, de forme sinueuse il est vrai, allant des Ardennes à l'Ariège en passant par la Lorraine, le Sud du Bassin parisien et les hauteurs du Massif central.

La France est au 5^e rang pour le volume de la production après les Etats-Unis, la Russie, le

Japon et l'Allemagne et se situe à la 11e place pour le revenu par habitant (avant la Hollande, à la 15e place). Ces positions ne doivent pas faire oublier que l'Ouest, le Centre et le Sud-Ouest du pays accusent un retard économique. Les déséquilibres régionaux proviennent de ce que le pays se trouve à cheval sur des espaces inégalement peuplés du continent: l'Ouest fait partie de l'espace périphérique de l'Europe, le Nord et le Nord-Est appartient à l'espace rhénan et la région autour de Paris présente des similitudes avec des territoires autour de Madrid, de Milan et, dans une moindre mesure, de Londres.

3. la structure politique

Inhabituelle en Europe, la puissance de la capitale nationale (Paris) est exceptionnellement forte et la faiblesse des autres grandes villes paraît étonnante. C'est le résultat d'une organisation restée longtemps centralisée de l'Etat (sous les Rois de France, notamment dès le XVIIe siècle; à plus forte raison, depuis la Révolution française avec les Jacobins; depuis, sous Napoléon Ier). La déconcentration des pouvoirs (dont la dernière en date a été la décentralisation inaugurée en 1982) n'a pas modifié en profondeur l'organisation de l'Etat. Toutes les fonctions internationales qu'a la France, sont exercées à partir de Paris. Si la France, comme tous les autres pays avancés, a des régions centrées sur des métropoles autres que Paris, celles-ci sont souvent restées sans grande importance. Il n'y a que très peu de grandes agglomérations en dehors de Paris (celles de Lyon, de Marseille et de Lille sont-elles vraiment de stature européenne et seul le chiffre de la population de la région parisienne peut se comparer aux régions les plus denses en hommes en Europe).

II LE TERRITOIRE S'URBANISE.

Tout le monde constate que les abords des grandes agglomérations changent, ces dernières décennies, à ce point qu'ils deviennent méconnaissables à quelques années d'intervalle.

Au XIXe siècle, rien de tout cela encore: l'agriculture bénéficiait d'une certaine protection de l'Etat et la croissance démographique était basse. En France, la campagne et les villes sont devenues égales en nombre d'habitants en 1931 (la Hollande: 1875), puis les citadins ont pris le dessus sur les ruraux.

Qu'est-ce que la population urbaine ? Ce sont les gens qui habitent des communes ayant 2 000 habitants groupés ou faisant partie d'une agglomération multicommunale (, lorsque la séparation de deux communes ou plus descend en-dessous de la barre de 300 mètres). On pourrait définir autrement la population urbaine en disant que ce ce sont les personnes qui habitent les villes, les agglomérations urbaines et, même, les zones urbaines (la frange suburbaine qui commence dès qu'on quitte l'agglomération). Au-delà commence une zone plus ou moins large où le paysage est resté rural en apparence, mais où la population comprend déjà une grande partie d'ouvriers, d'employés et de cadres habitant de nouveaux pavillons (ces gens s'appellent alors les "nouveaux ruraux") ou d'anciennes maisons rurales ou campagnardes. L'appellation de zone de peuplement industriel ou urbain (ZPIU) qui caractérise les activités qui sont parfois déployées à proximité des agglomérations proprement dite complète l'image démographique de l'urbanisation actuelle. Il y a autant de monde dans les zones urbaines d'aujourd'hui que la France comptait d'habitants en 1955; douze d'entre elles dépassent aujourd'hui le demi million: Paris, Lyon, Marseille, Lille, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Nantes, Rouen, Nice, Grenoble, Rennes. Parmi les seules villes, il y en plus de 30 en France qui possèdent plus de 200 000 habitants.

Les agglomérations urbaines contribuent pour 90 % à la production intérieure brute, taux auquel on peut encore ajouter 5 % si l'on prend également en considération les zones urbaines.

Comment se présente topographiquement parlant l'urbanisation ? Il y a beaucoup de villes dans le Nord, la Lorraine, l'Alsace, la Région lyonnaise et sur la Côte-d'Azur, peu dans l'Ouest, le Sud-Ouest, au sud-est de Reims et sous une ligne Limoges-Grenoble. Surtout dans le Massif Central, les populations sont restées rurales et leurs villes petites. Notons en effet, qu'à la campagne, les gens ont tendance à parler de "bourg" (> 3 000 habitants ou même moins) et de "ville" (4 000 à 5 000 ou un peu plus), là où le Hollandais ne verrait qu'un village... En raison du nombre de communes en France (35 000, mais on tente, enfin, de le réduire), il y a donc forcément une multitude de petites villes en France.

L'agglomération parisienne réunit autour de 10 millions de personnes en 1996, Lyon, pourtant la seconde agglomération est sept fois moins peuplée que Paris alors que partout en Europe, l'écart est seulement de 1 à 3,5. En France, une dizaine parmi les grandes villes sont anormalement petites, situation que vient compenser le surnombre relatif des villes moyennes (à partir de 50 000 habitants).

Leur présence découle en partie de la petitesse du département en tant que lieu de commandement de l'Etat a renforcé l'importance de la capitale, où siégeait le pouvoir central. Il fallait que la gendarmerie puisse gagner à cheval n'importe quel point, dans la journée, à partir du chef-lieu, qui est toutefois restée comme une petite capitale (car, lieu de services, axe de communication) pour les campagnards. Ainsi la départementalisation a affaibli les anciennes capitales provinciales ou régionales au profit des villes moyennes pour lesquels les Français montrent un engouement certain.